

<h1 style="text-align: center;">Préparation à l'examen AIPR Encadrant et test</h1>		
OBJECTIFS	PUBLIC	PRE-REQUIS
A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable : - D'appréhender le cadre réglementaire lié aux travaux de fouilles - D'identifier les risques liés aux fouilles - De s'assurer que les chantiers ont été mis en sécurité de façon adaptée	Personnel amené à assurer l'encadrement ou de la maîtrise d'œuvre lors de travaux à proximité de réseaux.	Aucun
CONTENU DE L'ACTION DE FORMATION		
<ol style="list-style-type: none"> 1. AIPR : <ul style="list-style-type: none"> • Définition & cadre réglementaire. • Qui est concerné ? • Les enjeux : accidentologie / statistiques. • Critères de délivrance et validité. 2. Rôles et missions des intervenants : <ul style="list-style-type: none"> • Guichet unique / gestionnaire de voirie / DREAL... • Maître d'œuvre / maître d'ouvrage / responsable de projet. • Encadrant. • Exécutant. 3. Du projet de travaux à son exécution : logigramme d'intervention. 4. Les différents réseaux : <ul style="list-style-type: none"> • Les réseaux sensibles pour la sécurité. • Les réseaux non sensibles pour la sécurité. • Les classes de précision. 5. Travaux sur ou à proximité de réseaux enterrés : <ul style="list-style-type: none"> • Les repérages affleurant (Coffret / bornes / balises...). • Les marquages (au sol / piquetages). • Grillages et filets avertisseurs. • Les dangers, risques et mesures de prévention. 6. Travaux sur ou à proximité de réseaux aériens : <ul style="list-style-type: none"> • Les différents types de courants (alternatif / continu). • Les domaines de tension. • Les dangers, risques et mesures de prévention. 7. Les travaux sans tranchées (travaux neufs, fusées...). 8. Les différents types de signalisation (routière, de chantier...). 9. Les équipements de protection individuelle. 10. Travaux à proximité des réseaux. 11. Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incident 		
DUREE 14 heures soit 2 jours	EN CENTRE DE FORMATION OU EN ENTREPRISE	EVALUATION DES CONNAISSANCES QCM
PEDAGOGIE La formation est dispensée par un animateur compétent et qualifié. La formation théorique se déroulera dans une salle, dans laquelle tous les candidats pourront étudier dans de bonnes conditions (absence de va et vient, calme, tables et chaises en nombre suffisant ...). Les tests sont réalisés en ligne via une plateforme nationale de test. Une connexion wifi devra être mise à disposition		
Validation Des Acquis Une attestation de compétence sera délivrée au salarié en cas de réussite au test d'évaluation des connaissances VALIDITE 5 ans		